

# FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

## INSERTIONS.

Nro. 48.

---

SAMEDI, 29 Octobre 1853.

---

### AVIS.

Dans les deux précédents numéros de la Feuille fédérale le traitement de la place de contrôleur au bureau de péages de Laufenbourg, Canton d'Argovie, mise au concours, est par erreur indiqué à 1000 fr. En conséquence un nouveau concours est ouvert pour la dite place avec un traitement annuel de 1100 fr.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 12 Novembre prochain à la Direction du 1. arrondissement de péage à Bâle.

Berne, le 23 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

### AVIS.

Le Chargé d'Affaires suisse à Paris a adressé dernièrement à la Chancellerie soussignée l'acte de décès de *Jacques Gasser*, âgé de 78 ans, natif de Wolffsingen? (en Suisse) décédé le 16 Mars dernier à Altkirch, Rue du Colège, N<sup>o</sup> 79, (Département du Haut-Rhin).

L'indication du lieu de naissance du défunt devant être inexacte, la Chancellerie d'Etat, ainsi que les Autorités communales et de police du Canton qui reconnaîtrait le dit individu comme son ressortissant, sont priées, de bien vouloir en donner avis à la Chancellerie soussignée.

Berne, le 21 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## AVIS.

Les fournisseurs et artisans qui ont des comptes à régler à la Chancellerie fédérale sont invités à les remettre dans les derniers jours du Mois pendant lequel ils ont livré des fournitures où des ouvrages à défaut de quoi le paiement sera renvoyé au Mois suivant.

Berne, le 21 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## AVIS.

Le Public est avisé que le Ministère de l'Extérieur de *Parme* a rendu en date du 5 courant une ordonnance portant qu'à l'avenir les personnes en voyage qui passent par des villes où résident des légations, consulats, ou vice-consulats du Duché de *Parme* et *Plaisance* et qui n'y ont pas fait viser leurs passeports, ne seront dans aucune circonstance admises à l'entrée dans le Duché.

Berne, le 21 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## AVIS.

M. Auguste Thorin, Secrétaire Communal à Bulle, Canton de Fribourg, auquel la Chancellerie fédérale avait transmis l'arrêté fédéral concernant la pétition du 10 Juillet émanant de lui et d'autres citoyens, au sujet des affaires du Canton de Fribourg, a retourné le dit arrêté en affirmant n'avoir pas signé cette pétition.

En conséquence le nommé *Auguste Thorin*, qui a signé cette pétition, est invité à se présenter sans délai à la Chancellerie soussignée où l'arrêté fédéral en question peut lui être remis.

Berne, le 21 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis de poste ed aide télégraphiste à St. Imier, avec traitement annuel de fr. 900.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 du Mois courant à la Direction de l'arrondissement postal à Neuchâtel.

Berne, le 15 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de conducteur dans l'arrondissement postal de Genève, avec traitement annuel de fr. 1020.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 Octobre 1853 à la Direction de l'arrondissement postal à Genève.

Berne, le 18 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de contrôleur au bureau de péage principal de Coblenz, avec traitement annuel de fr. 1100.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 5 Novembre prochain à la Direction des péages à Bâle.

Berne, le 21 Octobre 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.10.1853
Date	
Data	
Seite	558-560
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 490

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.